



INSCRIPTION ACCUEIL DU MATIN 2021 - 2022
Inscription administrative à renouveler chaque début d'année scolaire,
à déposer au service Education 16, rue du Port - Evian

DESIGNATION DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Ecole : Classe : Date de naissance :

DESIGNATION DU OU DES RESPONSABLES

Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Adresse mail :	Adresse mail :
N° Téléphone fixe :	N° Téléphone fixe :
Mobile :Travail :	Mobile :Travail :
Nom et adresse de l'employeur :	Nom et adresse de l'employeur :

Inscription à renouveler chaque début d'année scolaire.
VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT INTERIEUR AVANT TOUTE INSCRIPTION.

HORAIRES

Accueil du matin : 7 h 30 – 8 h 30

TARIF

Le service est gratuit.

TYPE D'INSCRIPTION

Inscription régulière :

Si l'enfant utilise régulièrement le service 1, 2, 3 ou 4 jours fixes par semaine (mettre une croix dans la ou les cases correspondantes)

Lundi matin	Mardi matin	Jeudi matin	Vendredi matin

Inscription occasionnelle :

- en ligne sur le portail famille de la Ville au plus tard 2 jours ouvrés avant la date désirée, avant 9h
ou
- , situations exceptionnelles, par mail : courrier@ville-evian.fr, la veille avant 9h au plus tard ou directement au service Education 16, rue du Port, la veille avant 9h au plus tard

Pour les inscriptions du lundi, merci de réserver au plus tard le vendredi avant 9h.

Pas de réservation par téléphone.

Pièces à joindre obligatoirement : justificatif de domicile de moins de 3 mois et fiche sanitaire remplie et signée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des garderies du matin et en accepte toutes les dispositions.

Date :

Signature :

INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

« Conformément au Règlement (UE)2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi Informatique et Libertés modifiée, la Ville d'Evian collecte l'identité, la date de naissance, la résidence principale de l'enfant concerné, l'ensemble des informations d'état civil, de résidence, de contact personnel et professionnel pour les parents/responsables légaux, des informations économiques relatives au paiement du service (RIB) ainsi que le régime alimentaire afin de procéder à l'inscription aux services périscolaires. Ces données sont conservées pendant 1 année en tant qu'archives courantes et pour une durée de 6 ans maximum avant suppression.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation ainsi que d'opposition pour les données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, veuillez contacter notre Délégué à la protection des données par voie postale (CCPEVA, 851 avenue des Rives du Léman, CS10084 74500 PUBLIER) ou par courrier (rgpd@cc-peva.fr)

Vous disposez d'un droit de réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ».